

V- Introduction :

L'homme à depuis son existence toujours eût le besoin de s'approprier des espaces, afin de se protéger contre les conditions climatiques néfastes, telle que pluie, neige, froid et chaleur, une protection universelle contre les intempéries ou le soleil* et ce pour se sentir en sécurité contre les dangers provenant de l'extérieur ou encore se reposer, ce besoin à donner naissance à l'habitat primitif qui se résume dans l'abri, soit naturel ou créé par l'homme, à partir d'éléments de la nature même, et depuis ce premier établissement humain à évoluer, pour devenir ce qu'il est aujourd'hui, avec ces divers types et formes, connu sous le nom de l'habitat précaire, traditionnelle, spontanée, ou collective, formant les différents types d'habitat qui vont être examinés aux paragraphes suivants :

V-1- L'habitat collectif :

L'orientation vers ce type d'habitat à forte densité était pour faire face au problème de logement, guidé souvent par le souci de réaliser le maximum d'abris à moindre coût, à courte durée, qui soit plausible pour le volet social.

Ainsi et comme on la décrit auparavant la réalisation de logement ne reste pas à la seule charge de l'état, mais aussi une affaire de privé qui par la loi 90-29 du 1/12/1990 et la loi 90-30 du 1/12/1990

Portant sur la libération du secteur privé du bâtiment, ce qui s'est traduit par la réalisation de 84** logements collectifs privés au niveau de Biskra ville.

Malgré la promulgation de la loi portant la création de la promotion immobilière, cette dernière restée pendant longtemps à la seule charge de l'état.

* L'espace vivant (Jean Cousin P 72)

** En cours de réalisation Taux 80%.

V-1-1- Voisinage

Un nouveau mode de vie est généralement imposé aux acquéreurs de couches sociales différentes, par le nouveau cadre rigide, exigeant des relations particulières s'étendant vers l'individualisation qui prendra place aux anciennes relations chaleureuses existantes auparavant, le mode de vie se limita dans la plupart des cas au pas de la porte d'entrée, au logement conduisant à la disparition de toutes les relations familiales existantes dans le passé, et chacun à tendance à s'enfermer dans son logement, d'ou la négligence envers l'espace urbain et notamment celui des parties communs l'amenant à la dégradation de ce dernier.

V-1-2- Climats :

L'utilisation de nouveau matériaux de construction, ainsi que la suppression de la cour et du patio, élément structurant et ayant jouer un rôle majeur dans la création d'un climat doux, favorisant le déroulement des activités familiales dans une température ambiante supportable. Chose qui devient tout à fait contraire dans les nouveaux foyers dont les matériaux et la composition de l'espace participent peu dans l'adoption du régime avec les conditions climatiques extérieures.

V-1-3- Activité :

Le logement moderne, basé dans sa conception, sur le principe de la spécialisation rigide des espaces, et sa standardisation, dans le cadre de l'industrialisation du bâtiment, rend très difficile l'adaptation d'une famille en provenance rurale, ou habituée dans l'habitat traditionnel, qui permet à l'usager la possibilité d'émergence de sa culture et son individualisme. Ainsi certaines activités exercées, auparavant, telles que l'élevage, les activités de ménages et les mouvements brouillant, créait généralement des situation de conflits entre les voisins.

Des organisations publiques, à savoir L'EPLF L'OPGI qui réalisèrent des logements destinés à la vente ,suivant en prix de revient, tandis que le privé n'a pas dépassé le volet de l'auto-construction, et ce n'est qu'environ 1984, que ce dernier à commencé la réalisation de la promotion collective dont fut le cas des héritiers Amauri à BISKRA.

Un des spécialistes en matière d'habitat après avoir étudié la situation a conclu qu'il y a deux faces du problème :

Problème d'habitat et crise d'habitat, ce qui veut dire un problème quantitatif et un autre qualitatif, et pour ce qu'est du cas d'Algérie, le problème s'accumule les deux volets, néanmoins les solutions adoptées dans le temps setaient penchés sur le problème coté quantitatif, ce qui s'explique d'ailleurs clairement dans la volonté du choix de l'option et d'industrialisation du bâtiment.

Enfin, même cette solution n'a pu satisfaire quantitativement qu'une partie de la demande, cette même partie soulève un autre volet du problème qui est celui de l'adaptabilité. Chose qui va élucider par la suite :

- Famille Elargie :

Ayant un nombre élevé, ne pouvant évoluer dans un cadre d'habitat rigide ne permettant pas la possibilité d'extension que se soit horizontale ou verticale, et malgré cela on remarquant des transformations qui s'effectuaient sur ce type d'habitat pour deux raisons qui sont :

a) La volonté de transformation pour élargissement qu'on distingue par l'exploitation des balcons ou des loggias dans le but d'agrandir les chambres ou séjour par le bardage de ces derniers avec des matériaux tel que parpaing ...etc.

Transformation liée à la culture spécifique de l'individus telle que l'installation du baraudage pour des raisons de sécurité, le retrissement des ouverture pour des fins d'intimité.... Etc.

En général ces transformations procédaient à l'appauvrissement de la qualité de ce type d'habitat et le délaissement de son cachet urbain et moderne.

V-1-4-Conclusion

L'examen du nouveau tissu urbain, réaliser fait sortir une rupture totale avec le tissu urbain ancien, dû à l'absence total de références aux rapport urbanistiques et architecturaux, existant de l'ancien tissu, et présente une autre échelle, ainsi que des difficultés d'orientation, de perception et d'identification, dues à l'anonymat des cites, la monotonie et répétitivité.

La disposition incohérente des immeubles engendrés des espaces résiduels, incontrôlés et abandonnés, provoquant ainsi une grande dépréciation de la qualité du tissu urbain.

Le recours à des systèmes et matériaux de construction compliquer exigeant de régler des problèmes constructifs de chantier, dont l'aspect qualitatif et la valeur urbaine, passant au second plan pour ne nesoucier que de l'aspect quantitatif en plus de l'incapacité de s'adapter au contexte de l'environnement, du climat et du mode de vie même.

V-2- L'habitat traditionnel :

V-2-1- Introduction :

Ce type d'habitat construit depuis l'ère turque et pendant la domination Française en Algérie, est le produit d'une société pour elle même, ayant des caractéristiques communes malgré sa variété. L'architecte et urbaniste MAKLOUF NAIT SAADA*.

Le définit comme suit : les exemples régionaux illustrent des rigueurs pertinentes une force créatrice, forgée par une philosophie commune pour un mode de vie unique, à travers des actions spontanées mais non moins conscientes. La conception architecturales assimile les données du site pour formuler des dispositions constructives, d'une cohérence remarquable, par les efforts d'adaptation au milieu naturel, la construction tire substance du sol même sur qu'elle s'érige et se confond.

V-2-2-Typologie :

L'ANALYSE de cet habitat en Algérie permet de crée trois catégories liées directement au contexte géographique varié que possède notre pays.

1- L'habitat traditionnel des villes du nord, configuré par les Médinas comme c'est le cas de la casbah d'Alger, la ville de Constantine.. etc.

2- L'HABITAT traditionnel des hauts plateaux, des chaînes montagneuses des Aurès et la grande Kabylie comme c'est le cas de RHOULI.

3- L'habitat traditionnel des zones arides et semi aride du sud Algérien caractérise par sa diversité et sa prise en charge du facteur climatique. Cette même typologie contient différents models d'occupation de l'espace en particulier, et des solutions spécifiques apporter à chaque site dont nous désignons l'habitat traditionnel du M'Zab, caractérise par la plasticité de ces formes et relief, réaliser à l'aide de matériaux locaux en parfaite intégration avec l'environnement. Sans oublier l'habitat traditionnel du sud algérien ou il y a lieu de noter ces formidables Ksour, qui ont attiré la l'attention d'Architectes de nommées mondiales. Le modèle de Oued Souf caractérisé par ces voûtes et coupes trop utilisée garantissant ainsi l'attenuation de la chaleur.

* Revus trimestrielles sciences sociales 1980 (spécial habitat N° 4 .5)

Habitat traditionnel à Biskra

Ce type existant depuis l'ére Turque est composé de groupe de quartiers s'étalant sur une superficie de 531,87 Hectares du coté sud de la ville actuelle (schéma n° 5.1) relié avec elle par l'axe Hakim Saadne, qui focalise la majorité des activités économique, administratives, éducatifs... etc.

V-2-3- Organisation :

L'organisation de l'habitat traditionnel repose sur les règles acceptée de tous. Elle présentent une structure ordonnée et hiérarchisée correspondant, à la privatisation croissante des rapports humains débutants par la place du marché qui constitue l'élément central de la vie publique, et lieu de rencontre et d'échange, par l'existence d'équipement servant comme base dans l'évolution sociale et spirituelle de l'individu, tel que la mosquée, le souk, les locaux commerciaux...etc. et permettant aussi la respiration du tissu urbain surtout si elle est ornementée de verdure et de eau.

Ensuite, se trouve l'espace vert public complète par, rue, ruelle jusqu'à l'impasse qui constitue l'élément tampon pour l'accès a la cellule d'habitation d'où commence l'espace purement prive, la forme et les dimensions des espaces de circulation est faite de manière a éviter le maximum d'ensoleillement ainsi que le suive du tracé des rivières alimentants les jardins et préserver la privatisation de l'espace au fur et a mesure que l'on s'approche de la cellule d'habitation.

Cet espace semi prive se compose de cellules apposées et denses, se rassemblant sur des passages ouverts ou fermes, arrivant en général à un ensemble de vingt cellules, abritant des familles qui souvent ont un lien de parenté ou encore provenant du même origine et ayant les mêmes traditions. Ce qui donnera à ces espaces une intimité particulière répulsant toute tentative d'accès aux étrangers et garantissant ainsi la sécurité et l'intimité à ces usagers qui trouvent, leur liberté de mouvement et de rencontre, surtout aux enfants et aux femmes et procurant à ces lieux une armature sociale très serrée incitant à l'entre -aide et la cohésion.

V-2-3-1- La Cellule D'habitation :

Elle se caractérise, par son aspect introverti et regroupé avec des entrées en chicane, par des portes moins élevées et des murs extérieurs presque aveugles à l'exception de quelques petites ouvertures pour des raisons d'intimité de contrôle et d'empêcher la pénétration d'un grand flot d'ensoleillement, qui avec l'utilisation de matériaux tel que l'argile, renforce l'inertie thermique (transfert de chaleur réduit), cela d'un côté, et d'articulation de tout les espaces, sur un espace central qui constitue l'élément fondamental dans la cellule ou se déroule toute les activités sociales, ménagers, ...etc d'autre côté.

V-2-3-2-Les Problèmes:

L'observation de ce type d'habitat soulevait un nombre grand de problème ayant contribués à certains dégradations, se caractérisant par un manque flagrant d'équipements publics même de première nécessité, constituant le prolongement du logement, l'éloignement par rapport au centre de la ville, la marginalisation de la société du tissu urbain par le peu d'attention qu'on lui à accordés.

De même une densité très accentuée, et l'encombrement au niveau de la même pièce, outre la vétusté des constructions, et leurs états décents, inaptes à l'habitation arrivant même a l'effondrement de certains d'entre elle.

Les interventions opérées sur ce type d'habitation sont très timide, et ne dépassait le stade superficiel ne répondant nullement aux aspirations escomptées, hormis les travaux de branchement en énergie électrique, eau d'une partie avoisinant les 70% de l'ensemble, cela comparé avec les autres partie de la villes, accentuant ainsi l'isolement de cette partie importante contraignant à s'en passer de ses espaces publique pour aller a d'autres lieux ou en trouve le plus d'échange économique social et culturelle, produisant une stagnation, voir même le recule de ce type d'habitation, pourtant d'une valeur historique architecturale, urbaine et touristique inégalable.

V-4-Conclusion

La marginalisation et le délaissement de ce type d'habitat par l'orientation vers d'autre système de production urbaine et architecturale, malgré qu'il n'a cessé de démontrer ses capacités de répondre aux besoins et aux exigences de la société, ainsi que ces facilités d'adaptation à l'évolution qualité qu'on remarque dans l'importance que lui a témoigné des architectes occidentaux de grande envergure dont certains d'entre eux n'ont pas manqué d'en tirer les leçons. Ou encore de l'imiter dans leurs conceptions, et de puiser de ces richesses et potentialités au moment ou nous même, nous l'avons abandonnés vers d'autres modelés qui n'arrivent pas a assumer le rôle qu'il a joué surtout, celui de la confirmation de notre identité au mode de vie, pour cela il est évident pour nous de retourner vers nos origines, sans pour autant négliger l'apport technologique qui doit être intègre a de fin satisfaire les exigences du monde moderne.

V-3- L'habitat auto-construit :

V-3-1- L'urbain Planifié :

Ce type d'habitat individuel est apparu pour la première fois en Algérie au temps du colonialisme, au début des années 40 sous forme de lotissements, ou des logements qui furent récupérés à la suite de l'indépendance, par des familles algériennes non habituées à ce mode d'habitat, conçu pour un mode de vie occidentale, ce qui provoqua des problèmes d'adaptation. L'espace bâti familial est plus souvent désappropriés comme s'il était étranger aux êtres qui l'habitaient (M Coté P: 257)* une désappropriations qui conduit généralement en fonction des moyens disponibles à des transformations radicales pour diminuer la distorsion entre le cadre bâti et le mode de vie de la nouvelle société qui l'habitait, engendrant ainsi l'appauvrissement de l'environnement urbain.

V-3-2 - L'habitat Spontané:

La période post indépendance a été caractérisée pendant sa première décennie par un vide juridique et réglementaire dans les lois régissant le foncier. Ce qui a engendré des spéculations au niveau de ce domaine et étant donné que le mode d'appropriation foncier est le fil directeur qui a mène les stratégies des différentes catégories sociales (l'espace retourné Marc Cote)**

Ainsi que la croissance démographique très élevée et la faiblesse dans la réalisation des programmes planifiés, devant cette crise, les couches sociales aux revenus modestes se sont dirigées vers des terrains dans la périphérie des villes souvent invisibles à caractères urbains négligeables, public ou prive, achetés il s'en

* Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P257.

** Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P260.

charge de la réalisation et procédait lui-même à la conception de sa maison en fonction de l'idée qu'il se fait de l'urbanité pour éviter les frais d'architectes et autres.

L'aboutissement de ce processus vers un habitat dans lequel les habitants construisaient leur espace à l'image qu'ils se font de l'urbanité, image qui fait, dans des proportions très variables, la synthèse entre l'appropriation est passé par le relais de la médina, et les pratiques occidentales ou nouvelles (ouvertures sur l'extérieur, balcon, garage ou commerce en Rez de chaussée) Marc Coté*

Pour les travaux demandant un grand nombre de mains d'œuvre, le propriétaire fera recours à la formule traditionnelle pratiquée par la société basée sur l'entraide ou faisant appel à des membres de la famille, des voisins, des amis.

L'organisation du quartier est décidée par le propriétaire du terrain qui procède à l'instauration des grands axes de l'ensemble et le reste ressort des nouveaux propriétaires qui s'organisent entre eux pour régler les problèmes de l'époque (passage, accès, alimentation en eau assainissement...etc) Cette procédure fait naître au sein du groupe une armature sociale fondée sur l'entraide, le respect du voisin.

En plus de la nature juridique des terrains souvent illégale, les constructions sont réalisées sans permis, dont l'état ne prend la réalisation des VRD, qu'après des pressions de la part des occupants arriverent à obtenir par le compte gouttes à la réalisation de certains réseaux de même pour les équipements de base (école, eau, électricité) qui ne sont obtenues qu'après de longues démarches et protestations

V-3-2-1-Cas de Biskra

Pour le cas de Biskra, les premiers quartiers auto construits se sont développés à partir du damier colonial, et ayant plus ou moins préservé une structure urbaine, similaire à celle du damier, du fait de sa forte géométrisation se résumant dans les quartiers de Z'mala, Mostefa Ben Ramdane, lotissement Ferhat et Chatenier. Après

* Marc cote (l'Algérie ou l'espace retourné) P268.

l'indépendance c'est l'éclatement des quartiers Mostafa Ben Ramdane vers le sud/ouest, et Chanttenier vers le sud et vers l'ouest, il est à signalé que l'influence de la structure initiale du damier commençait à diminuer chaque fois qu'on s'éloigne de celui-ci surtout ces derniers temps ou l'implantation a perdu toute logique, pourvu qu'on trouve une parcelle de terrain même à l'intérieur de la palmeraie.

La typologie de cet habitat est caractérisée par des lots étroits et profonds de deux ou trois niveaux avec des façades qui s'ouvraient à l'extérieur par de petites ouvertures, l'adoption de balcons, la suppression de la squifa qui sera remplacée par un couloir découlant sur la cour de même l'intégration de nouveaux espaces (cuisine, SDB) et la suppression de l'étable vu la disparition de certaines activités économiques par le délaissement du mode de vie traditionnelle vers un mode de vie plus moderne.

V-3-3- L'habitat Individuel Planifié

L'habitat individuel en auto-construit planifié fait du programme lancé en 1977 dans le cadre de la réalisation des ZHUN à l'instar de toutes les villes algériennes dont les premiers lotissements font partie des extensions du périmètre urbain situé à l'Est et à l'Ouest de la ville les lotissements résidentiels étaient de plus en plus multipliés surtout avec l'apparition de la loi 90 du 25 du 13 novembre 1990 portant orientation foncière ou l'aménagement d'un lotissement n'est plus une exclusivité de l'état mais une affaire de privé également.

L'aménagement d'un lotissement exigeait l'établissement d'un permis de lotir qui doit être approuvé par les services concernés (DUCH). En général le lotissement est servi par deux types de circulation une principale assurant la liaison entre le lotissement et l'environnement se sont les axes préférentiels ou se situaient les commerces, les équipements et les différentes activités. L'autre secondaire assurant la desserte mécanique et piétonne du lotissement composé de plusieurs batteries d'îlots généralement orthogonales, linéaires et à formes régulières comportant une série de parcelles de formes rectangulaires avec des surfaces qui variaient de 150 m² à 300 m²

dont les hauteurs de constructions ne devaient en aucun cas dépasser les 3 niveaux (r+2) (voir schéma n°5.3)

Le système constructif utilisé dans la réalisation de l'Auto-construction est généralement le poteau poutre avec planchers en corps creux et dalle de compression tandis que les remplissages sont réalisés à l'aide de parpaings ou briques.

L'abondance des matériaux locaux utilisés auparavant malgré leur capacité d'isolement pour répondre aux conditions climatiques de la région, en plus de leur disponibilité (origine locale) à un prix réduit pouvant diminuer le prix de la réalisation en faveur de matériaux non disponibles localement et à prix élevé et constituant un véritable pont thermique en plus d'un savoir technologique poussé qu'il fallait acquérir.

Un point sur le quel il faut se pencher pour trouver des solutions plus adaptables au contexte de l'environnement plus économique.

V-3-4- Conclusion

L'habitat auto construit sous ses différents types connus par ces deux volets à caractères planifiés ou informels sont beaucoup développés ces dernières années et faisaient partie intégrante de l'ensemble du tissu urbain de la ville, et ce pour plusieurs raisons à commencer par une faiblesse de réalisation des logements sociaux locatifs, et d'inadaptation de ce dernier au mode de vie de la société ce qui a amené une grande partie de la population à se favoriser sur le logement collectif. S'ajoutant à tout cela, les possibilités d'extension et d'évolution de la famille et facilités d'aménagement qu'il offre à ces usagers, à tout cela s'ajoutait le vide juridique et réglementaire dans les lois régissaient le foncier pendant une certaine période et ayant induit l'épanouissement direct de l'auto construit spontané.

Pour ce qui est de l'individuel planifié, il constitue un 2^{ème} volet des tissus urbains engendrés par les nouvelles urbanisations à côté du collectif, ou la majorité

des opérations lancées depuis l'année 1977 jusqu'aujourd'hui, inachevées et sont en chantier continuel auquel on peut porter les observations suivantes :

Une forte consommation de l'espace par une emprise au sol ,dépassant les normes d'occupation admise, ce qui engendrait un cachet massif des constructions, un déséquilibre entre la surface bâti et la surface libre, ce qui crée des problèmes d'éclairage et de vis-à-vis.

Le peu d'espace libre envisager dans les lotissements surtout pour des espaces d'implantations ou de placette, se trouvait avec le temps reconvertis en lot, ou par des sur-occupations du sol, dû à la négligence et le délaissement total, par la non prise en charge des espaces extérieures, Accentuant d'avantage le caractère massif des constructions.

Une qualité architecturale médiocre vue le non respect d'un modèle ou référence architecturale, bien défini par la recherche d'identification et de personnalisation conduisant généralement à l'hétérogénéité et la distorsion de l'environnement et la composition urbaine (constructions, auteurs très variable, couleurs mal choisi, manque d'ordre et d'agencement, surcharge de façade, éclectisme...etc).

Le souci de favoriser les problèmes infrastructurels, par des plans de V.R.D. faciles à réaliser souvent étaient au détriment des aspects urbanistiques et architecturaux, pour ce qu'est des cas des zones arides ou semi-arides, des compositions et trame urbaine spécifiques devaient être envisagées à fin de remédier au problème du climat, par une hiérarchisation spécifique et des dimensions en conséquences et l'intégration de matériaux résistant aux températures élevées qui s'adoucissaient par l'intégration de l'eau et la verdure comme élément rafraîchissant.

Le non respect des études et les modifications importantes sont observées lors de la réalisation que ça soit au niveau des VRD ou la construction on elle-même, par le non respect du permis de construction délivré, en plus du manque d'intégration de ce tissu avec celui existant auparavant.

Pour ce qui est de l'auto construit non planifier qui s'est développé à l'écart de l'urbanisation officielle, il est remarqué par sa trame urbaine quelconque et des voies disproportionnées produisant un parcellaire très hétérogène et des parcelles souvent irrégulière n'obéissant à aucune règle.

Comme les lotissements planifiés, on noter une forte intensité d'occupation du sol généralement au détriment des aspects fonctionnels, le manque d'agencement et d'ordonnancements au niveau de la trame urbaine et le type d'habitat lui-même provoquant ainsi une hétérogénéité de l'image urbaine et un appauvrissement de l'environnement ,L'impression d'un chantier continuel, inachevé

Un manque flagrant des équipements publics et de viabilisation caractérisait généralement ce type d'habitat ou des opérations ce genre et un apport d'équipement et d'aménagement minimum contribueraient à la valorisation de ces tissus, conçus sans plan ni même de permis de construire, vue l'illégalité du terrain d'assiette induisant une qualité architecturale médiocre.

V -4- L'habitat Auto-Construit: Bidonvilles

V-4-1 Définition:

Plusieurs approches ou définitions ont été données à ce type d'habitat chacun selon l'angle étudier ou pris en considération, ces définitions d'ou elles émanaient. Les architectes, sociologues, économistes ou politiciens tendent à faire ressortir les

caractéristiques de ce type d'habitat qui se résumait dans la précarité, le désordre, la spontanéité, marginalité, clandestinité, insalubrité....etc.

Le bidonville est un quartier situé de parts et d'autre aux périphéries d'une ville. Il est conçu par des habitations de fortune. Cabanes faites avec divers matériaux ou s'entassaient des populations misérables. En général, ce sont des abris provisoires.

V-4-2 Facteurs et Raison de cet Habitat:

Issu généralement d'une situation économique, précaire avec une croissance démographique galopante, provoquant une crise de logement très accentuée, la situation sociale du niveau de vie, ainsi de l'exode rural sous ses différents modèles.

Dans le cas de Biskra, on trouve que les premiers bidonvilles sont apparus pendant la période coloniale, sur des terrains marginalisés au niveau de la périphérie de la ville, aux abords de l'oued de Biskra à savoir les quartiers rivières nord et rivière Sud et ce suite à la destruction par la guerre de plusieurs villages, la dépossession des ruraux de leurs meilleures terres, conduisant à l'appauvrissement de la population ainsi que le climat d'insécurité provoquant un exode rural vers BISKRA

Après l'indépendance, par le souci d'avoir un emploi stable, l'espoir d'avoir un logement et d'en bénéficier des avantages offerts par la ville, l'exode rural s'est accentué, favorisant la naissance des bidonvilles d'EL Alia, Dernouni, Sidi Ghlal, M'cid etc...., et seule Feliache constituait une exception par le fait d'être issu de l'opération d'assainissement des grandes villes* en 1994, contraignant la population, ne disposant pas de logements fixes et stables à rejoindre leurs villes natales sans qu'il y ait des structures pour les accueillir (Schéma N° 5.2)

* Assainissement des grandes villes opération réalisée en 1984 au niveau de grande ville de l'Algérie.

V-4-3 Les Matériaux de Construction :

Utilisant généralement des matériaux très variés récupérer parmi les déchets et les décharges ou achetés à bas prix en marge du circuit économique*.

Une diversité comportant bois, parpaing, tôles, toub , branches d'arbres.....ext.

Pour ce qui est des Bidonvilles d'EL-Alia, M'cid et Libecheche, on remarquait l'usage du Toub pour les Murs et les troncs de palmiers recouverts de ferraille dans des toitures.

Par contre, Sidi Ghzal utilisait de la tôle en forme de tentes solidifiées par des murs des palmes sèches et toutes sortes de ferrailles.

Alors que, à Dernouni et Rivière Nord, il y a usage du mur en parpaing souvent récupéré a partir des décharges, servait de toiture composée de carcasse de voiture accidentées, de la tôle et du bois.

V-4-4 Choix du site et nature du Terrain

V-4-4-1- Choix du Site

Du fait de son illégalité clandestinité...etc. Généralement les occupants des bidonvilles choisissaient des terrains ayants accès différents, de nature urbanistique très moindre et peu visible pour des raisons de garantie, de stabilité et d'éviter le risque d'être chassé par les autorités

V-4-4-2- Nature juridique des Terrains

Les terrains occupés par le bidonvilles sont généralement de propriétés publics c'est à dire appartenant au domaine et à la commune vu le manque de surveillance sur ces dernières et parfois le laisser faire volontaire. le peu de bidonvilles implantés sur des terrains privés se fait avec le consentement des propriétaires vu qu'ils sont transitoire et temporaire et liés par la relation d'emploi, avec ces derniers contrairement aux terrains public qui sont durables et avec le temps les occupants prétendaient l'appropriation du sol.

* FRAHI «L'Habitats informel» sur IBID. P66.

Le Tableau suivant démontre le Statut Juridique des terrains des bidonvilles au niveau de la ville Biskra et leur consistance.

Tableau N° : 5.1 : Nature Juridique des Terrains

STATUT	DOMANIAL	COMMUNAL	PRIVE
<u>Site</u>	DARNOUNI RIVIERE NORD	EL ALLIA V.ALLIA	LEBECHECHE M'CID S.GHEZAL FELIACHE

Source :Mr .FARRHI Abdelah,l'habitat informel,cas des bidonvilles de Biskra.

V-4-5- Les Origines et Organisation des Bidonvilles

Ce type d'habitat appelé Bidonville abrite au niveau de la ville de BISKRA une population s'élevant à 5061 personnes avec un taux général moyen d'occupation des logements des bidonvilles atteint 7,28 %.

Attestant sur le surpeuplement de ces derniers comme c'est démontré sur le tableau suivant:

Tableau N° :5.2 : Consistance Des Population Des Bidonville

LOCALISATION	CONSISTANCE	POPULATION	TOTAL
DERNOUNI	107	654	6,1
EL ALIA	182	1267	6,9
RIVIERE NORD	201	1407	7
V.ALIA	55	450	8,1
LEBECHECHE	37	297	8
M'CID	67	510	7,6
S.GHEZAL	20	162	8,1
FELIACHE	27 Logts+ 08 Equi	304	6,5
TOTAL	67 Logts +8 Equi	50 61	7,28

Source :Mr .FARRHI Abdelah,l'habitat informel,cas des bidonvilles de Biskra.

* Pour ce cas l'orientation des populations sur les terrains et forcé par l'état

Ces habitants provenant essentiellement et en grande majorité de l'exode rural des région posturale et pauvre d'ouled Djellal Et Sidi Khaled ainsi que des wilayas avoisinantes de Kenchela , M'sila , Tebessa Et Batna.

Caractérisés par un regroupement, de maisons presque totalement sommaire, dépourvus de toute sorte d'organisation, et mis à part les quartiers Rivière Nord, vieux Alia et Alia qui présentaient une certaine capacité de regroupement, dépourvus de Rues exp Rivières Nord qui est desservie par quelques ruelles ; par contre EL Alia possédait une rue tracée par les habitants dans le but de faciliter l'accès à leurs maisons.

Les autres sites sont éparpillés par des ensembles de deux, trois ou quatre et dispersés à l'intérieur de la palmeraie comme c'est le cas de M'cid , Lebeche ou encore sur les terrains périphérique marginalisées de la ville pour le cas de Sidi Ghezal et Dernouni

V-4-6- Infrastructure

L'examen de la situation de l'infrastructure au niveau des différentes sites de bidonvilles à travers la ville de Biskra démontre comment une partie de la société vit dans une situation lamentable en marge des conditions décente d'une existence moderne

- Pour ce qu'est de l'assainissement, on trouve que l'ensemble de ces bidonvilles sont dépourvus de réseau, à l'exception de certains cas au niveau des quartiers Rivière Nord, Lebecheche, Vieux Alia Et Feliache utilisaient des fosses septiques et endroit branchés illicitement sur le réseau de la ville, le reste utilisait la nature comme endroit favorable pour effectuer leur besoin organique.

Concernant l'électricité à l'exception des sites rivières nord, Lebcheche, et Vieux Alia , le reste des autre sites sont branchés illicitement par des câbles ne respectant aucune norme de sécurité d'une manière constituant un véritable danger pour les utilisateurs.

Quant à l'approvisionnement en eau potable, on remarque plusieurs façons de s'alimenter de cette matière vitale et indispensable, allant du puits comme source d'alimentation tel le cas de M'cid ,Sidi Ghzal, ou les camions citernes de l'APC pour Lebcheche, ainsi que l'approvisionnement à partir des maisons avoisinantes branchées sur le réseau pour les quartiers Darnouni, et une partie de Rivière Nord tandis que le site de Feliache s'approvisionnait des fontaine publique. On trouve qu' à EL-Alia les habitants achetaient l'eau, stockée dans des fûts amenés par charrettes et ou par des pousse-pousses ce vu la difficulté d'accès au site.

Une telle situation constituait un véritable danger sur la santé des habitants et favorisait la création d'un milieu à transmission des maladies hydriques et contagieuse portants atteinte a la vie des êtres humains, causant d'énormes charge à la famille ou à l'état pour les traiter.

Tableau 5. 3 : Etat De Branchement Des Différents Réseaux

RESEAUX	A.E.P.	ELECTRICITE	EGOUTS
M'CID	Puit	Néant	Néant
S.GHEZAL	Puit	Néant	Néant
LEBCHACHE	Citern APC	Branchées	Néant
DERNOUNI	Maison Avoisnantes	Néant	Néant
RIVIERE NORD	Réseau de la ville	Branchées	Réseau de la ville
FELIACHE	Fontaine publique	Néant	Néant
EL ALIA	Transport sur fûts	Néant	Néant
V.ALIA	Réseau de la ville	Branchées	Réseau de la ville

Source :Mr .FARRHI Abdelah,l'habitat informel,cas des bidonvilles de Biskra.

V-4-7-Conclusion

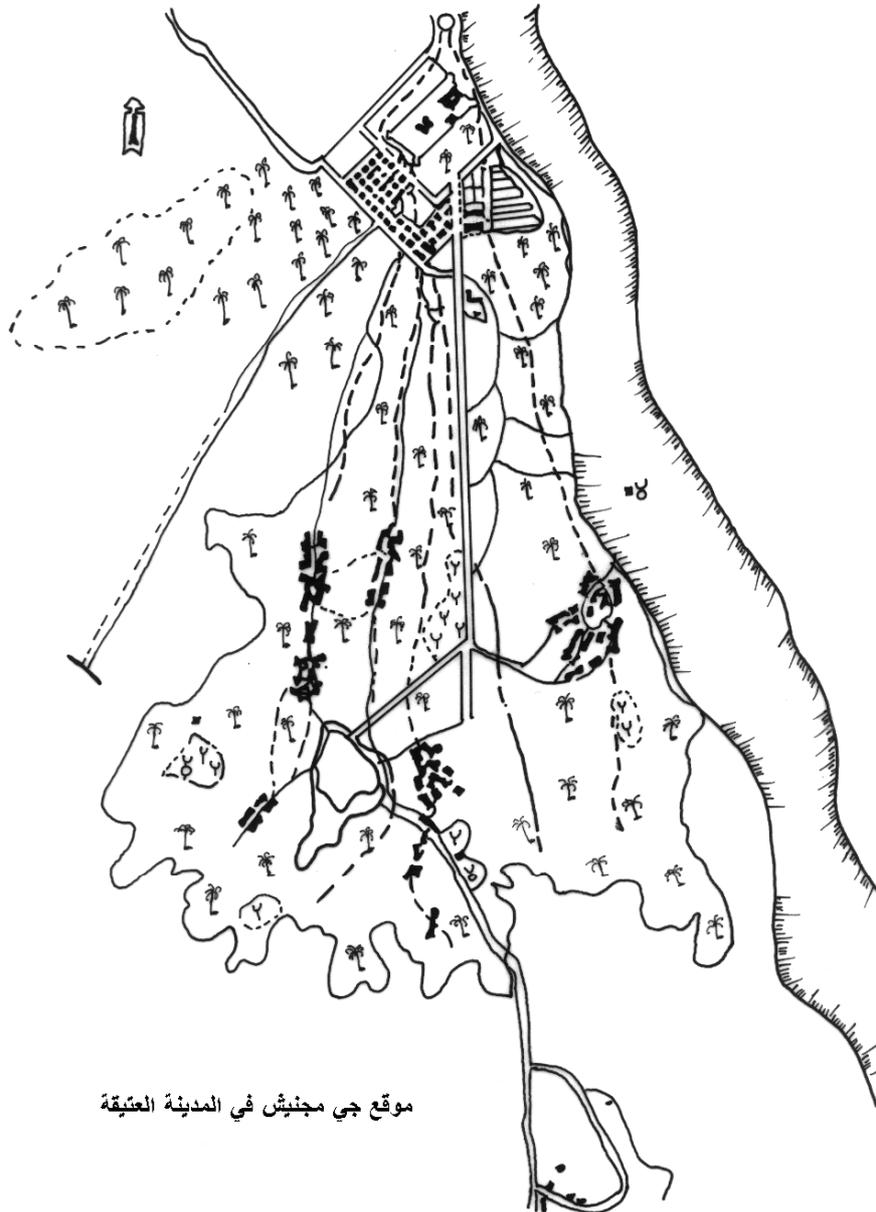
Les bidonvilles constituant la forme la plus précaire que les couches les plus défavorisées de la société s'approprient pour se loger, en attendant l'amélioration, soit de la situation économique pour procéder aux réaménagements nécessaires au Gourbi si l'intéressé à bénéficier d'une régularisation du terrain d'assiette ou par l'attribution d'un logement sociale de la société.

L'inexistence souvent des infrastructures indispensables en matière d'assainissement, AEP, électricité etc, conduit à des situations d'insalubrité provoquant des maladies à l'environnement, en plus du surpeuplement qui accroît les conditions misérables du cadre de vie et engendrant les fléaux sociaux a commencer par la délinquance, la criminalité, etc.

Aussi la position de ces quartiers qui constituaient un véritable blocage du développement et d'évolution des villes en plus l'aspect de marginalisation qu'il offrait à l'image des villes, A cet égard, il est évident de mettre tout les moyens en œuvre pour la résolution de ce problème devenu épineux, en commençant par combattre ces faits qui résultaient par dans l'exode rural, la croissance démographique galopante. La création d'un équilibre entre la ville et la campagne et la maîtrise du processus d'urbanisation notamment le volet du contrôle urbain. Procéder à la régularisation par la reconnaissance de la propriété du terrain aux occupants et les aides financièrement par tranche et avec contrôle à améliorer leur cadre bâti.

Enfin adopter une politique de relogement pour les occupants de ces bidons villes trop mesquins et irradiquer les Gourbis vider tout en empêchant la prolifération d'autre.

GROUPEMENT HABITAT TRADITIONNEL A BISKRA



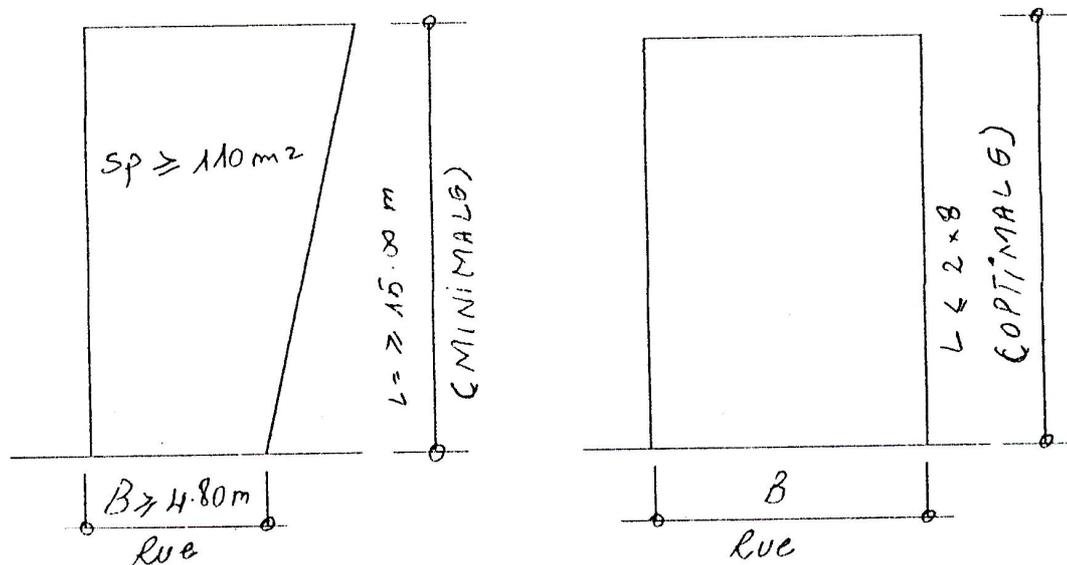
Schema (N° 5-1) Situation Habitat Groupement Traditionnel

Source :AGLINADIA,OP,Cite,p 69.



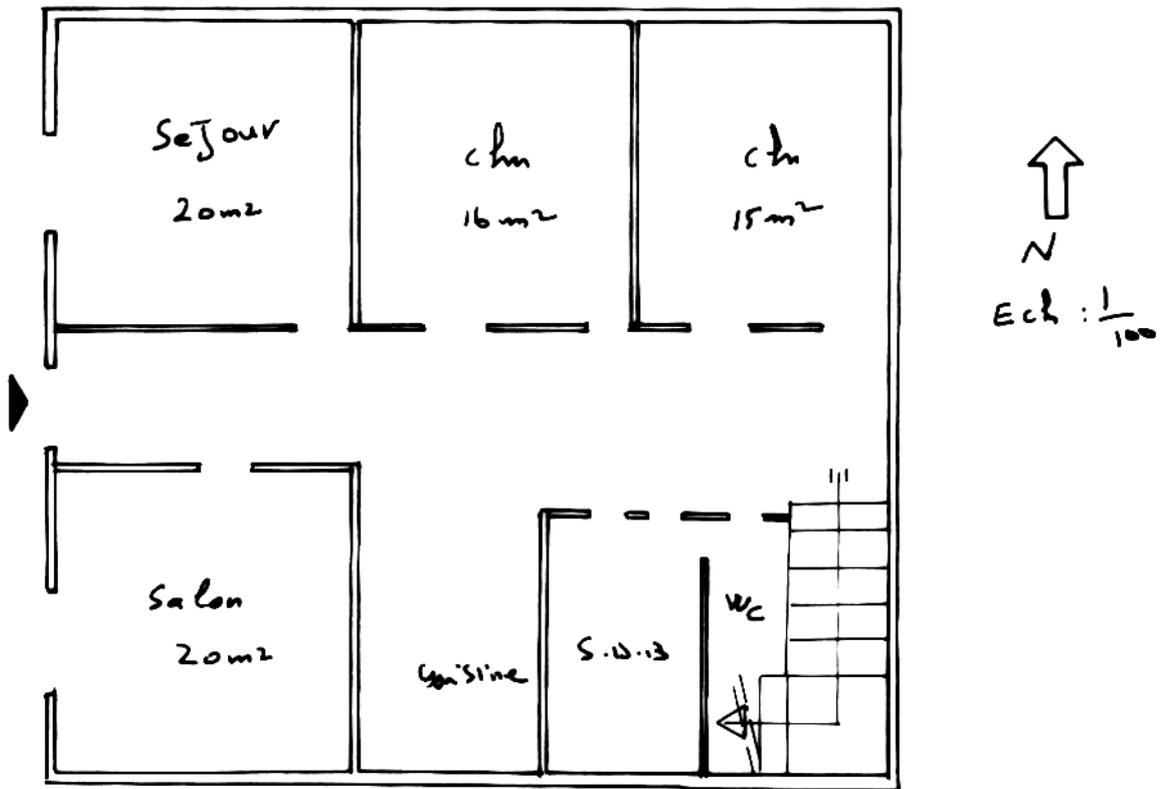
Schéma 5.2
Localisation des bidonvilles à Biskra

Source :Mr :FARHI ABDELAH,Habitat Informel,Cas des bidonville à Biskra



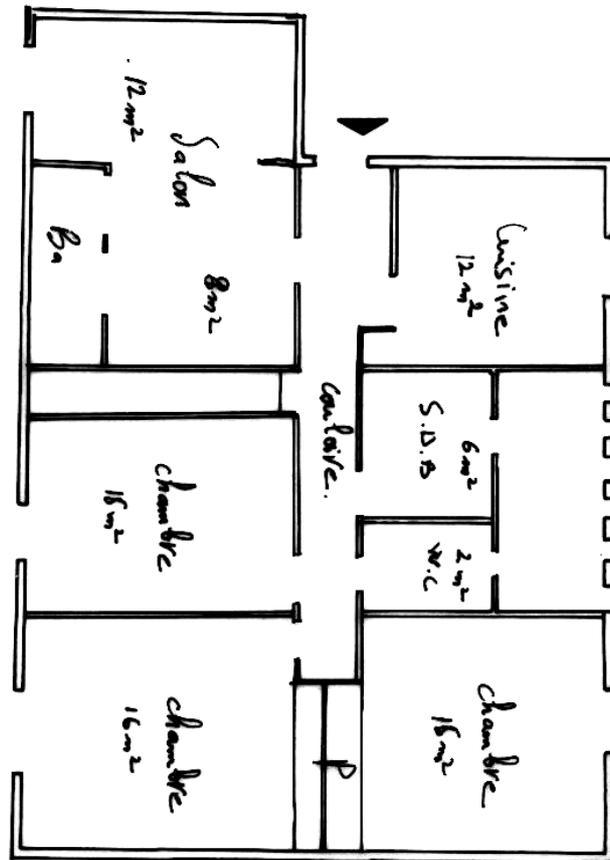
(Schéma N° 5.3)
Recommandation de la forme de la Parcelle

Source : Melle SERITILEILA, Potentialités architecturales et bioclimatiques de l'habitat auto-construit, Cas de Biskra , juin 1996.



La surface 120m² couverte en totalité F3 de 5 personnes
habitat individuelle manque d'éclairage et d'aération
naturelle puisque 100% couverte.
Manque de traitement d'espace vert

Source : auteur



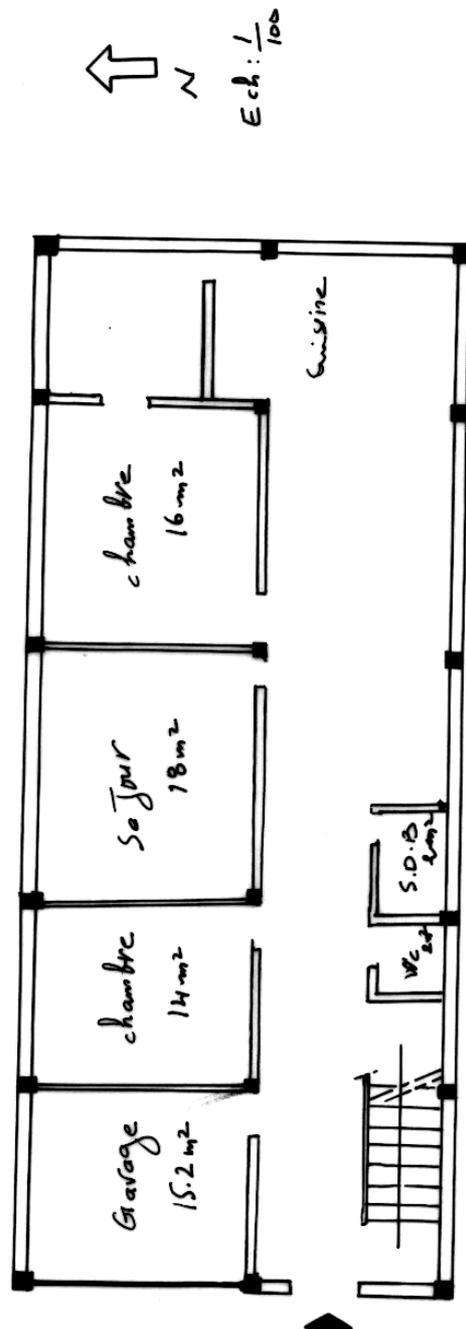
Ech: $\frac{1}{100}$

N ↑

La surface 90m² dont 8m² sous forme de séchoir et de balcon
 F3 pour 4 personnes habitat collectif si un type standard
 implanté sans prise en compte des données climatiques (mur en
 béton armé mauvaise isolement non transformable).

Manque de traitement d'espace vert

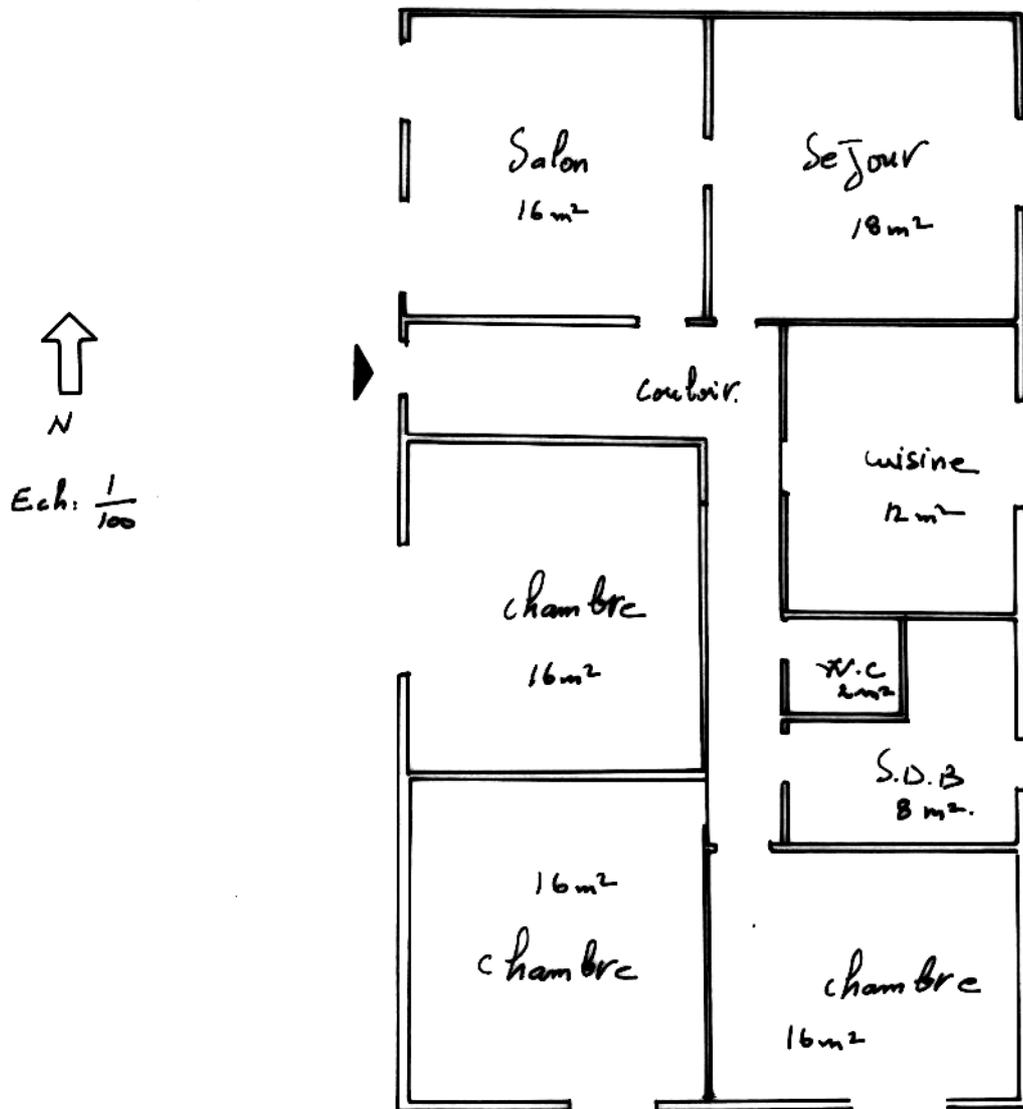
Source : auteur



La surface 120m² couverte en totalité F3 pour 13 personnes habitat individuelle manque d'éclairage et d'aération naturelle puisque 100% couverte.

Manque de traitement d'espace vert

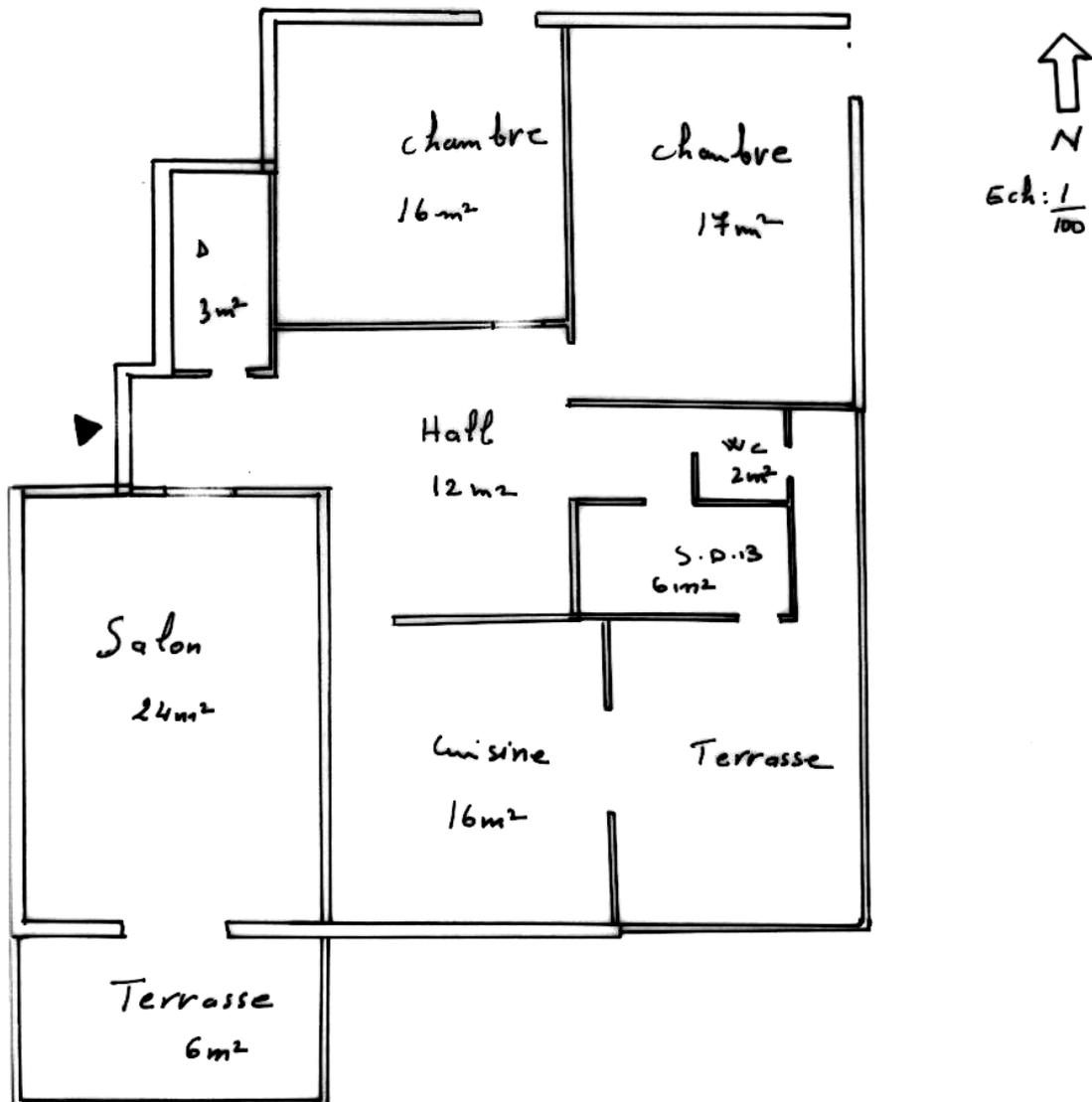
Source : auteur



La surface 120m² couverte en totalité F4 pour 9 personnes habitat individuelle manque d'éclairage et d'aération naturelle au niveau du couloir (trois façades libres) puisque 100% couverte.

Manque de traitement d'espace vert

Source : auteur

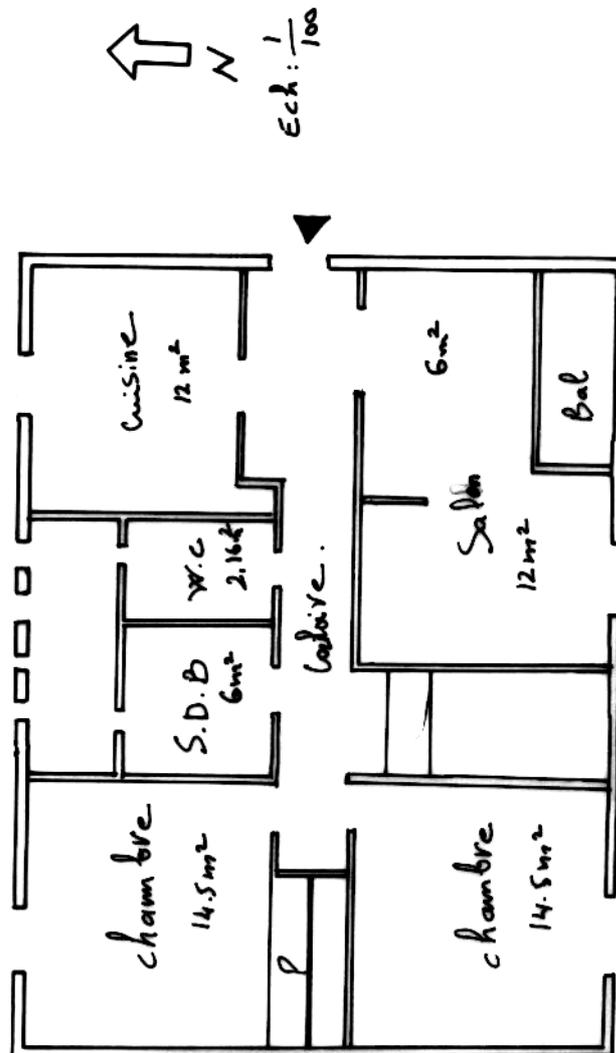


La surface 100m² semi-collectif F3 pour 5 personnes
éclairage et aération naturelle suffisant.

Distribution au tour d'un hall central

Manque de traitement d'espace vert

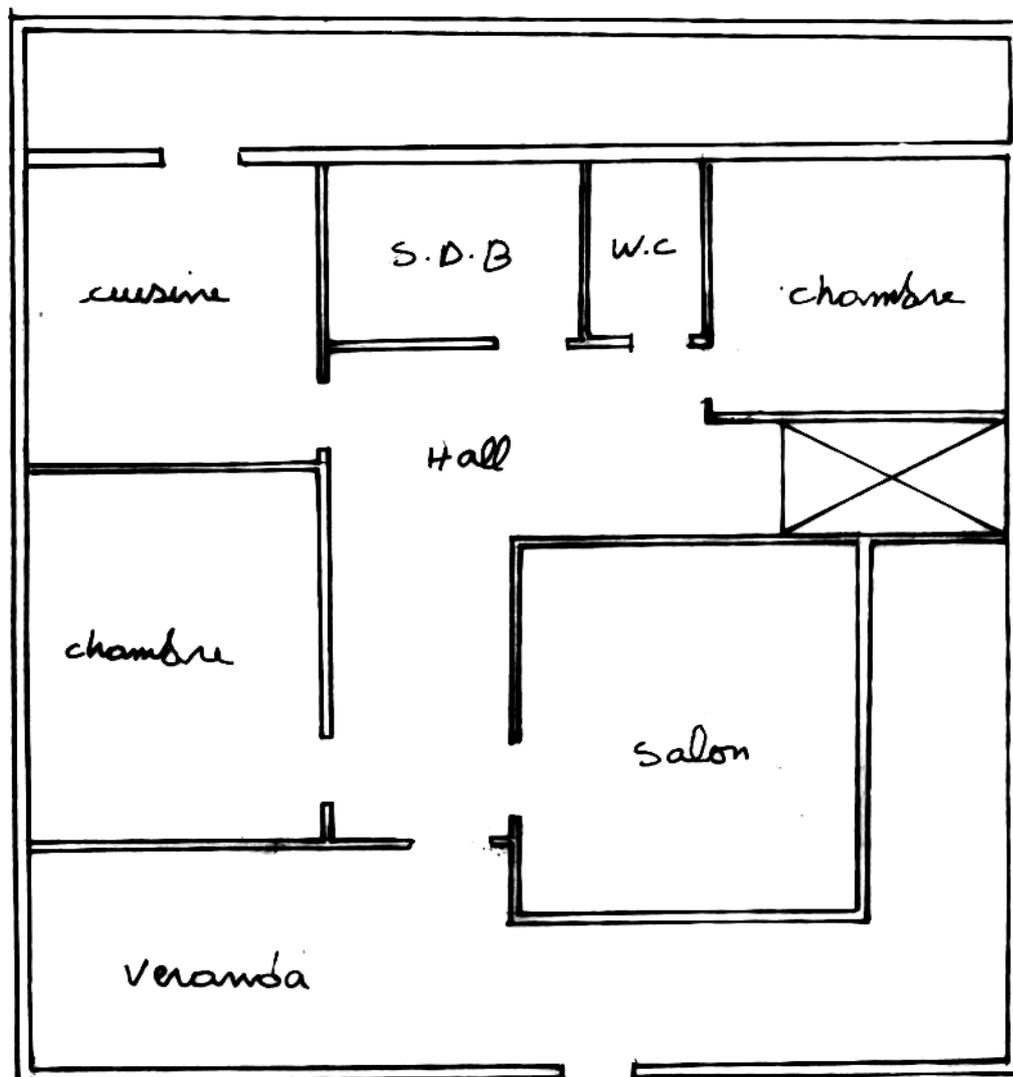
Source : auteur



La surface 90m² dont 8m² sous forme de séchoir et de balcon
 F3 de 4 personnes habitat collectif si un type standard
 implanté sans prise en compte des données climatiques (mur
 en béton armé mauvaise isolation non transformable).

Manque de traitement d'espace vert

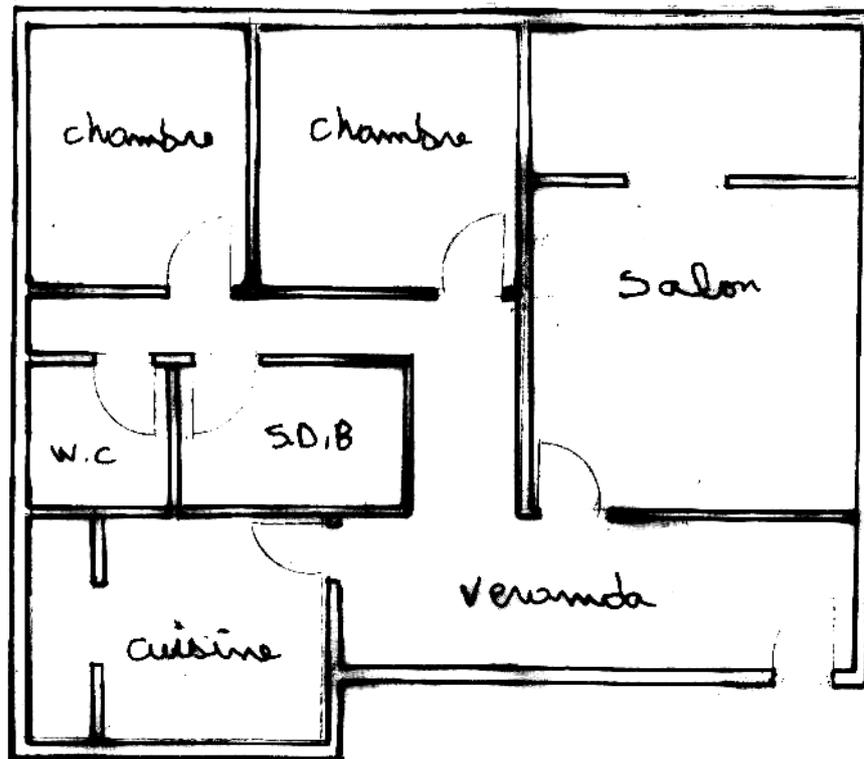
Source : auteur



La surface 182m² dont 47m² sous forme de véranda et de cour arrière F3 pour 4 personnes habitat individuelle manque d'équipement.

Manque de traitement d'espace vert

Source : auteur



La surface 115m² dont 28,5m² sous forme de véranda et terrasse et séchoir F3 pour 5 personnes habitat individuel manque d'éclairage d'aération naturelle du Wc et du couloir et des chambres.

Manque de traitement d'espace vert

Source : auteur

Conclusion

- Choix d'une répartition équitable selon les occupants c'est à dire choix de rapport. Nombre de chambre / le nombre des membres de la famille selon une grille.
- Choix des systèmes constructifs selon des qualités d'isolement nécessaire pour des raisons climatiques en milieu aride et semi-aride.
- Prise en compte des espaces extérieurs en qualité d'espace urbain (espace vert, placette ...etc). avec un suivie efficace.
- Répartition équitable des équipements selon une grille.
- Choix des matériaux de construction de bonne qualité d'isolement ou retour au matériaux locaux avec lancement d'études sérieuse des systèmes constructifs équivalent à celui existant.
- Réflexion sur le cadre bâti comme visage du quartier et par conséquent image de la ville avec l'obligation d'un suivi rigoureux des services concernés pour l'amélioration de ce cadre.
- Réflexion sur le choix d'un système d'organisation spatiale répondant aux exigences sociales et climatologiques, esthétique ...etc.
- Faire associer tous ces éléments par un suivie convenable d'un maître d'œuvre qualifié (suivie d'architecte) comme une obligation de toute future réalisation en matière d'habitat..

*Habitat auto-construit récent (détails)
Absence de modèle ou référence dans le traitement
des éléments architecturaux*



Traitement d'accès type 1

Photo N° 5.1

Source : auteur 2001



Barreaudage type 1

Photo N° 5.2

Source : auteur2001



Barreaudage type 2

Photo N° 5.3

Source : auteur 2001



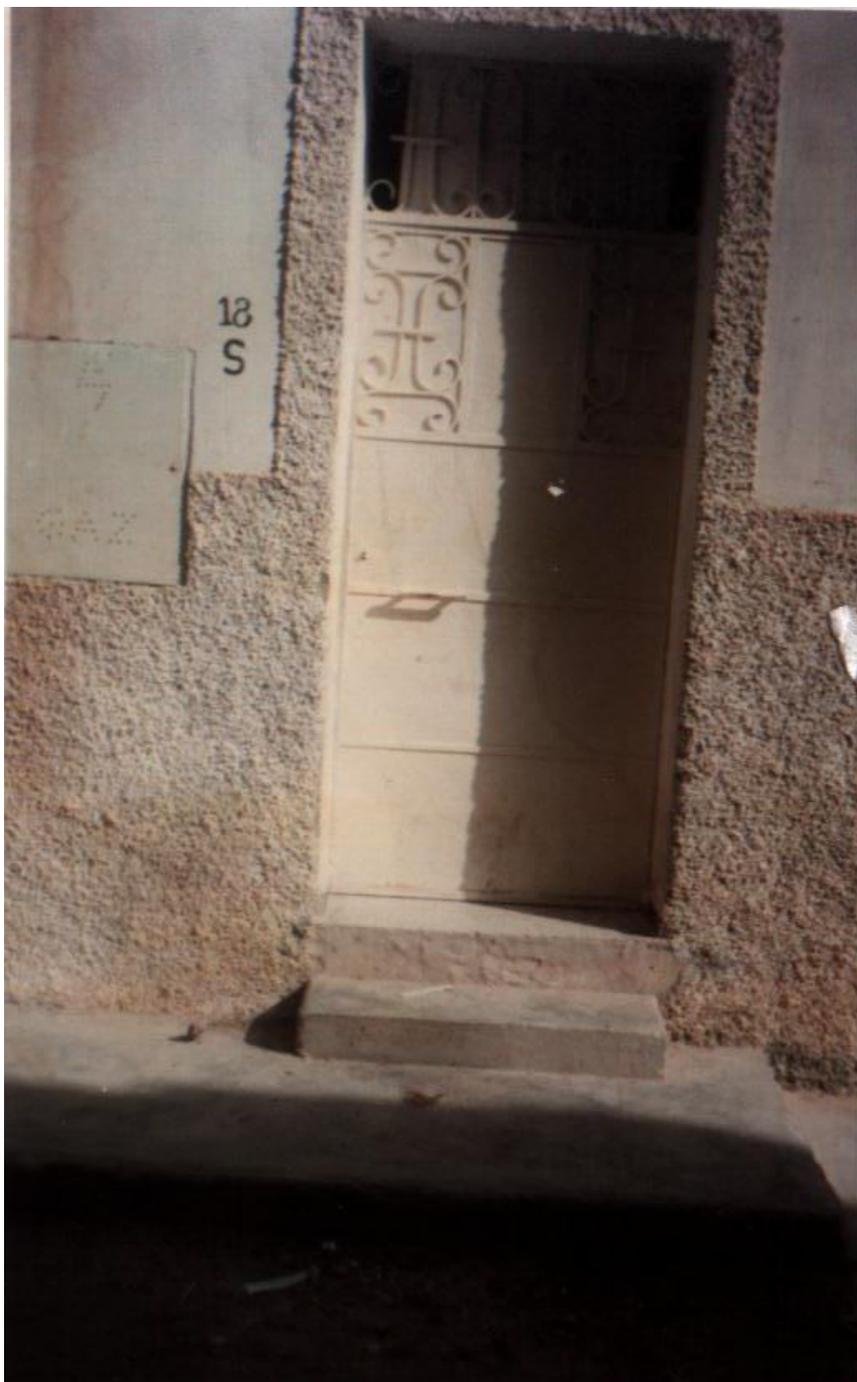
Traitement d'accès type 2
Existence de véranda et de terrasses
Photo N° 5.4

Source :auteur 2001



Traitement d'accès type 3
Existence de véranda
Photo N° 5.5

Source :auteur 2001



Traitement d'accès type 4

Photo N° 5.6

Source :auteur 2001



Traitement d'accès type 5

Photo N° 5.7

Source :auteur 2001



Traitement d'accès type 6

Photo N° 5.8

Source :auteur 2001

Les bidonvilles



Bidonville en dur

Surpeuplement

Photo N° 5.9 source auteur 2001



Bidonville- installation électrique

Apparente danger de court circuit

Photo N° 5.10

Source :auteur 2001



Bidonville- alimentation électrique
Apparente danger permanent

Photo N° 5.11 Source :auteur 2001



Bidonville- matériaux récupéré à
partir des décharges

Photo N° 5.12

Source :auteur 2001



Bidonville- matériaux récupéré à partir
des décharges

Photo N° 5.13 Source :auteur 2001



Bidonville- tôle utilisée au niveau
du plancher

Photo N° 5.14

Source :auteur 2001



Bidonville- tôle utilisée au niveau de clôture
pour l'appropriation de l'espace extérieur
Photo N° 5.14

Source :auteur 2001

Habitat Collectif



Espace extérieur défavorisé (abandonné)

Photo N° 5.15

Source :auteur 2001



Placette structurée non exploitée

Photo N° 5.16 source auteur

Source :auteur 2001



Espace extérieur délaissé disproportionné

Photo N° 5.17 Source :auteur 2001



Espace extérieur délaissé modification interpréter
par l'extension sur les balcons et terrasses avec
différents traitements

Photo N° 5.18

Source :auteur 2001

Habitat Traditionnel



Utilisation de matériau locale- absence
d'ouverture – hauteur limitée

Photo N° 5.19

Source :auteur 2001



Dégradation accentuée système d'égout
traditionnel

Photo N° 5.20

Source :auteur 2001



Traditionnel attendant au damier colonial
Zgag El-Kbire forme rectiligne

Photo N° 5.21

Source :auteur 2001

L'auto-construit



Spontanée remodelée intervention d'architecte

Photo N° 5.22

Source :auteur 2001



Surcharge de façade dépourvue d'esthétique

Photo N° 5.23

Source :auteur 2001



Articulation entre spontanée et planifié –
espace extérieur non agencé

Photo N° 5.24

Source :auteur 2001



Choix de couleurs hasardeux
Photo N° 5.25

Source :auteur 2001